

# ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

## Culture et sans-abrisme

1/2 Contexte actuel de la gestion du sans-abrisme et apport de la démarche culturelle dans la lutte contre ce phénomène en Région bruxelloise

Par Lucie Godeau, chargée de mission, Association Marcel Hicter

15 mai 2017

## Culture et sans-abrisme

### 1/2 Contexte actuel de la gestion du sans-abrisme et apport de la démarche culturelle dans la lutte contre ce phénomène en Région bruxelloise

Par Lucie Godeau, chargée de mission, Association Marcel Hicter

#### Introduction

Etre sans-abri<sup>1</sup> ne se réduit pas à une question relative à une absence de toit.

La vie en rue est souvent associée à d'autres problématiques complexes et imbriquées, d'ordre individuel (santé physique et/ou psychique, divorce, décès, isolement, assuétude, etc.) ou structurel (pauvreté, chômage, perte de droits sociaux, etc.).

Le sans-abrisme a-t-il causé ces difficultés ou en est-il une conséquence ? La question n'est pas simple à dénouer tant les problématiques et les parcours suivis par ces personnes sont hétérogènes.

La présente analyse ne s'attachera pas à fournir des réponses à une telle question ; un grand nombre d'acteurs plus aptes à le faire s'y étant déjà attelés. Elle permettra plutôt de défendre l'idée que l'art et la culture –dans son acceptation la plus large– ont un grand rôle à jouer dans la lutte contre ce phénomène. Il s'agit donc plus ici d'ouvrir des pistes de réflexions que de proposer des solutions concrètes.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous semble important de faire un bref rappel des mesures prises par les pouvoirs publics en matière de sans-abrisme ces dernières années.

Le sans-abrisme, dans son acceptation la plus large, n'est pas un phénomène nouveau, il est en quelque sorte la « version moderne » du vagabondage. Cependant, contrairement aux vagabonds, les sans-abri ne sont plus considérés comme des asociaux à repousser mais comme des citoyens « à part entière » ayant perdu leurs droits civiques et sociaux.<sup>2</sup> Ainsi, en Belgique, le phénomène du sans-abrisme et sa gestion ont été assimilés au problème plus large de lutte contre la pauvreté. En atteste son inscription dans le « Rapport général sur la pauvreté » de 1994, ayant mené à la création d'une concertation entre divers acteurs publics et privés, bien placés pour réfléchir à comment lutter contre le phénomène (telles que la Fondation Roi Baudouin, l'union des villes et communes belges et l'association ATD Quart Monde).<sup>3</sup>

Il existe donc depuis un certain temps déjà, diverses structures se mobilisant d'une manière ou d'une autre dans l'aide à ces exclus de la société. Mais, à la même vitesse que nos sociétés, la figure du sans-abri s'est complexifiée, rendant difficilement tangible la source du problème. Le sans-abri pouvant désormais être un travailleur sous statut de travail précaire, une femme victime de violences conjugales, un enfant placé devenu majeur ou encore, un réfugié politique.

Schématiquement, on peut dire qu'aujourd'hui la gestion de ce problème public se structure autour de deux axes : la prévention du sans-abrisme et l'assistance des personnes sans-abri. Ce second axe comprenant lui-même l'accueil d'urgence et les politiques d'inclusion sociale visant la sortie de la rue de ce public.

#### De la difficulté à développer une action publique structurée

Depuis quelques années, un certain nombre d'acteurs de terrain et d'académiques soulèvent plusieurs incohérences dans l'aide aux personnes sans-abri. Notamment, la gestion du problème qui, organisée par différents niveaux de pouvoir (la

Région bruxelloise, la COCOF et la Fédération Wallonie-Bruxelles), rendrait difficile le développement de synergies entre acteurs reconnus dans le secteur même du sans-abrisme mais aussi avec ceux de secteurs connexes tels que celui de la santé mentale ou du logement.

Le soutien au développement d'initiatives innovantes tel que le programme Housing First<sup>4</sup> prouve que les pouvoirs publics sont conscients de la nécessité de revoir l'organisation du secteur et des mesures à mettre en œuvre. Malheureusement, cela n'a jusqu'à présent pas inversé la tendance au surinvestissement dans des mesures d'accueil d'urgence par rapport aux mesures de prévention et de réinsertion. En effet, « depuis 20 ans la région bruxelloise n'a cessé d'augmenter le nombre de lits et donc le budget pour l'accueil d'urgence, particulièrement en hiver où le nombre de places a été multiplié par 20 en 10 ans ».<sup>5</sup> Aujourd'hui, un grand nombre d'acteurs restent dans l'attente d'une politique qui mettra tous les types d'action (de la prévention à la réinsertion) sur un même pied d'égalité, seule issue si l'on veut un jour éradiquer entièrement le sans-abrisme.

Il est intéressant de questionner dans quelle mesure la gestion actuelle du problème traduit l'importance accordée par les pouvoirs publics aux discussions autour d'enjeux structurels influençant le sans-abrisme. Telles que celles abordant les causes de la grande précarité pouvant engendrer dépression, alcoolisme ou autres assuétudes ; celles critiquant un système économique dans lequel les riches deviennent de plus en plus riches tandis que de plus en plus de personnes finissent surendettées ; celles dénonçant la précarité et la rareté des emplois ; celles soulignant le manque de moyens auquel fait face le secteur de la santé mentale ; ou encore celles exposant le problème des prix sans cesse croissants des logements bruxellois et le manque de logements sociaux mis à disposition pour les catégories les plus vulnérables de la population. En effet, un grand nombre d'acteurs (aussi bien académiques qu'associatifs) se mobilisent et mettent à nu ces problématiques. Malheureusement, cela n'a jusqu'à ce jour pas mené les pouvoirs publics à introduire des mesures d'encadrement des prix de l'immobilier en Région bruxelloise alors que l'on sait que l'envol des

prix du logement constitue une des causes majeures du sans-abrisme aujourd'hui. Cela n'a pas non plus engendré une réduction des coupes budgétaires dans les secteurs sociaux œuvrant de près ou de loin à la lutte contre la grande précarité...

Or, seule une réelle prise en considération au niveau politique de tels enjeux permettra la mise en place de mesures préventives et de réinsertion efficaces. Sans quoi, le nombre de personnes vivant dans la rue, qui s'élève déjà aujourd'hui à environ trois mille selon les derniers recensements, ne cessera de croître.

Vu sous cet angle, il serait tentant de conclure que les pouvoirs publics se confortent dans une gestion du problème basant tout sur les mesures d'urgence, facile à médiatiser et rapportant des voix –ou du moins n'engendrant pas de perte d'électeurs, contrairement aux mesures d'encadrement des loyers, par exemple. Mais cela serait réducteur car, bien que la situation paraisse bloquée actuellement, les pouvoirs publics accordent de plus en plus d'attention aux acteurs de terrain dans la gestion du problème. En atteste la création d'organes telle que la Concertation bruxelloise de l'aide aux sans-abri ou encore la mobilisation des membres du secteur de l'aide aux sans-abri et des secteurs connexes en 2015, autour du développement d'une « approche intégrée de l'aide aux sans-abri », piloté par la Strada.<sup>6</sup> Et ce, dans le but d'approfondir une approche globale, transversale et intégrée du sans-abrisme, guidée par des droits visant l'intégration (logement, travail, santé, culture, éducation, vie digne, mobilité et espaces publics, etc.) et qui permettrait de répondre à la diversité des situations personnelles.<sup>7</sup> Les choses semblent avancer donc, mais très lentement compte tenu de la difficulté à appréhender le phénomène de manière univoque...

La dimension culturelle dans la lutte contre le sans-abrisme

A en croire la description de ce Plan d'action intégrée, le droit à la culture serait indispensable dans le processus d'intégration, au même titre que le droit au logement ou à la santé. Mais quelle est réellement la place accordée à l'art et à la culture dans le processus de réinsertion sociale des personnes sans-abri en

Région bruxelloise ? Avant de réaliser l'état des lieux de la situation, il semble important de discuter de l'apport que constituent l'art et la culture dans la gestion du sans-abrisme en général.

Nul n'ignore aujourd'hui l'apport de l'art et de l'expression artistique dans le bien-être d'une personne. Il suffit de voir la montée en puissance de pratiques telle que l'art thérapie<sup>8</sup> en santé mentale pour s'en convaincre. Dans une telle optique, l'art redonnerait confiance en soi, permettrait une certaine introspection et donnerait l'opportunité aux personnes de s'exprimer et d'extérioriser leurs traumatismes, en communiquant d'une autre manière avec une équipe de professionnels mais aussi avec des personnes dans la même situation lors d'ateliers collectifs.

Un parallèle peut être encore établi avec nos politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles qui, depuis des décennies, s'organisent sur base de deux référentiels : la démocratisation de la culture et de démocratie culturelle. Alors que la démocratisation de la culture cherche à rapprocher le citoyen de la « Haute Culture », la démocratie culturelle, elle, a pour objectif de permettre à chaque citoyen d'être un acteur impliqué dans la société. Cette dernière pourrait se définir comme le processus d'émancipation collective et individuelle des populations par le biais de la participation citoyenne, active et responsable de tout un chacun à l'expression de soi et à la création culturelle. Les citoyens, qu'ils soient hors élite ou considérés comme une minorité, ne sont donc plus voués à s'émanciper via une culture dite universelle ou élitaire mais sont désormais considérés comme les créateurs d'une nouvelle culture ouverte à la pluralité culturelle et vectrice de transformation sociale : c'est la culture « de tous, par tous ». Au delà des différences entre ces deux concepts, leur valeur commune reste la défense de l'émancipation –et donc d'une forme de bien-être- grâce à la culture.<sup>9</sup>

Il est assez aisé d'imaginer que ces activités artistiques, comme moyens d'expression, d'introspection et de transformation, permettent aux personnes sans-abri d'augmenter leurs fonctions interpersonnelles et leur participation à la vie sociale. De plus, de telles pratiques peuvent avoir un

effet positif sur les personnes consommant des substances psychoactives qui, lorsqu'elles se rendent compte du plaisir que leur procure l'art, décident de réduire leur consommation pour pouvoir se concentrer davantage... D'autre part, un certain nombre d'acteurs sociaux et/ou d'artistes ayant développé des projets à caractère culturel et artistique de manière structurée<sup>10</sup>, ont prouvé que cela offrait l'opportunité aux personnes sans-abri de revaloriser leur image auprès des personnes « incluses », portant trop souvent des stéréotypes envers elles, montrant ainsi qu'elles sont capables de s'investir dans des projets. Elles recréeraient de la sorte des liens avec le reste de la population dont la rue les a éloigné.

## Bibliographie

« Qui sont les sans-abri et les sdf » ; (En ligne) : <http://sans-abris-sdf-exclus.over-blog.com/article-qui-sont-les-sans-abris-et-les-sdf-118197166.html> ; dernière consultation : 07/04/2017

Bernard Francq, « SDF, Sans-abri, Itinérants. Oser la comparaison. » ; 2009. (En ligne) : <http://books.openedition.org/pucl/530?lang=fr> ; dernière consultation : 07/04/2017

Présentation des notes de synthèse du groupe de travail « Approche intégrée de l'aide aux personnes sans-abri » ; (En ligne) : [https://www.lastrada.brussels/portail/images/lastrada\\_versuneapprocheintegreedef1-1.pdf](https://www.lastrada.brussels/portail/images/lastrada_versuneapprocheintegreedef1-1.pdf) ; dernière consultation : 07/04/2017

« Toujours plus de lits pour accueillir les SDF, une fausse bonne idée ? » ; (En ligne) : <http://www.lalibre.be/debats/ripostes/toujours-plus-de-lits-pour-accueillir-les-sdf-une-fausse-bonne-idee-546cd91c357077d595804d75> ; dernière consultation : 07/04/2017

« La pauvreté et l'exclusion sociale. Regards du monde associatif et d'institutions culturelles », Direction générale de la Culture –Collection culture-Education permanente, n°14, 2010 (en ligne) : <http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.ph>

p?eID=tx\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup\_super\_editor/edup\_editor/documents/Judith/culture\_et\_pauvrete\_PDF\_pour\_mise\_en\_ligne.pdf&hash=4774b4af7c90888b49dedeef456ce2824e4574f7; dernière consultation : 07/04/2017

Strens A. & Martin L. ; « Les sans-abri et le métro bruxellois : Rapport de recherche Février 2013 » ; 2013. (En ligne) : <https://homestreethomedotorg3.files.wordpress.com/2014/08/recherche-finale-2-colonnes.pdf> ; dernière consultation : 07/04/2017

Réa and al. ; « La problématique des personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale » ; 2001. (En ligne): <http://www.ulb.ac.be/socio/germe/documentsenligne/sansabritable.pdf> ; dernière consultation : 07/04/2017

Clotilde Bruter, « Démocratisation de la culture et démocratie culturelle » ; 2016. (En ligne) : [http://www.fondation-hicter.org/IMG/pdf/clotilde\\_democratisation\\_de\\_la\\_culture\\_1.pdf](http://www.fondation-hicter.org/IMG/pdf/clotilde_democratisation_de_la_culture_1.pdf); dernière consultation le 07/04/2017

1 Bien qu'étant conscient des différences que présentent ces deux groupes, nous ne ferons pas de distinction entre sans-abri et sans domicile fixe dans cette analyse.

2 « Qui sont les sans-abri et les sdf » ; (En ligne) : <http://sans-abris-sdf-exclus.over-blog.com/article-qui-sont-les-sans-abris-et-les-sdf-118197166.html> ; dernière consultation : 07/04/2017

3 Bernard Francq, « SDF, Sans-abri, Itinérants. Oser la comparaison. » ; 2009. (En ligne) : <http://books.openedition.org/pucl/530?lang=fr> ; dernière consultation : 07/04/2017

4 Le programme Housing First défend une remise en logement direct, couplée à un accompagnement psychosocial, comme condition première et nécessaire au processus de reconstruction personnelle et de réinsertion des personnes sans-abri. Pour plus d'informations sur ce programme : <http://www.housingfirstbelgium.be>

5 « Toujours plus de lits pour accueillir les SDF, une fausse bonne idée ? » ; (En ligne) : <http://www.lalibre.be/debats/ripostes/toujours-plus-de-lits-pour-accueillir-les-sdf-une-fausse-bonne-idee-546cd91c357077d595804d75> ; dernière consultation : 07/04/2017

6 Mandatée par la Commission communautaire commune et créée en concertation avec les commissions communautaires française et flamande, la Strada est un Centre d'appui au service des acteurs sociaux et politiques. Il a pour objectif de fournir des informations concrètes et renouvelées en matière d'aide aux personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale, de mettre en lumière les besoins des usagers au sein du secteur et de servir d'outil d'aide à la décision politique.

7 Présentation des notes de synthèse du groupe de travail « Approche intégrée de l'aide aux personnes sans-abri » ; (En ligne) : [https://www.lastrada.brussels/portail/images/lastrada\\_versuneapprocheintegreedef1-1.pdf](https://www.lastrada.brussels/portail/images/lastrada_versuneapprocheintegreedef1-1.pdf) ; dernière consultation : 07/04/2017

8 L'art-thérapie est une technique de médiation qui fait appel à diverses activités telles que le théâtre, les arts plastiques, l'écriture.

9 Clotilde Bruter, « Démocratisation de la culture et démocratie culturelle » ; 2016. (En ligne) : [http://www.fondation-hicter.org/IMG/pdf/clotilde\\_democratisation\\_de\\_la\\_culture\\_1.pdf](http://www.fondation-hicter.org/IMG/pdf/clotilde_democratisation_de_la_culture_1.pdf); dernière consultation le 07/04/2017

10 Notamment en Angleterre et en Australie avec le « Cafe art » : <http://cafeart.org.uk> et « The art program »